



HAL
open science

La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux Creusois

Raphaël Besson

► **To cite this version:**

Raphaël Besson. La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux Creusois. Urbanews, 2017. halshs-01731645

HAL Id: halshs-01731645

<https://shs.hal.science/halshs-01731645>

Submitted on 14 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Raphaël Besson

Directeur de Villes Innovations

Chercheur associé à PACTE-CNRS

r.besson@villes-innovations.com

LA REGENERATION DES TERRITOIRES RURAUX PAR LES TIERS LIEUX. LE CAS DE TIERS LIEUX CREUSOIS URBANEWS

18 Septembre 2017

Pour citer l'article: Besson, R., 2017, « La régénération des territoires ruraux par les Tiers Lieux. Le cas des Tiers Lieux Creusois », Urbanews, 18 septembre 2017. URL : <https://www.urbanews.fr/2017/09/18/52487-la-regeneration-des-territoires-ruraux-par-les-tiers-lieux-le-cas-des-tiers-lieux-creusois/>

La notion de Tiers Lieux a été construite par le sociologue Ray Oldenburg, dans un ouvrage paru en 1989, *The Great, Good Place* (Oldenburg, 1989). Dans ce livre, Oldenburg s'intéresse à des lieux hybrides en ville, qui ne relèvent ni du domicile, ni du travail et qui se situent entre l'espace public et l'espace privé. Oldenburg observe ainsi un certain nombre de cafés, de librairies et d'espaces intermédiaires où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle. Et pour cet auteur, ces Tiers Lieux jouent une fonction essentielle pour la société civile, la démocratie et l'engagement civique.

La notion de Tiers Lieu connaît aujourd'hui un regain d'intérêt (Burret, 2015). Le concept actuel reprend l'idée d'un espace hybride et qui facilite la rencontre entre des acteurs hétérogènes. Mais il a tendance à mettre l'accent sur la capacité productive des Tiers Lieux, analysés comme de nouveaux lieux de travail et d'innovation adaptés à l'ère de l'économie de la connaissance et du numérique (Azam, Chauvac, Cloutier, 2016 ; Liefoghe, 2016 ; Besson, 2014) (1). Le développement des Tiers Lieux tend également à se concentrer au cœur des villes, au sein de la culture urbaine et numérique (Anderson, 2012). Le territoire métropolitain, avec ses sites de production et de recherche, sa densité, sa diversité sociale et fonctionnelle et ses multiples aménités, produit une série d'externalités positives essentielles au fonctionnement et à l'attractivité des Tiers Lieux (Moriset, 2014).

Or depuis 2012, on constate un développement des Tiers Lieux dans les territoires périurbains et ruraux. On observe la création de coworking ruraux, dans le Perche, le Verdon, l'Orne, le Haut-Jura, l'Ardèche méridionale, ou encore en Aquitaine à Mont de Marsan, Hagetmau, Mimizan ou Captieux. Des collectifs comme La Coopérative des Tiers Lieux en Aquitaine, tentent de mettre en réseau et de professionnaliser ces espaces (2) . Le Grand Genève œuvre de son côté à la mise en place d'un réseau maillé de Tiers Lieux urbains, périurbains et ruraux.



La Boutique, Espace de coworking de la Communauté de communes du Pays de Boussac (Creuse)

Ces Tiers Lieux ruraux présentent un certain nombre de spécificités. Ils se développent souvent au regard d'un enjeu de développement durable. Il s'agit de diminuer les déplacements domicile-travail, et par là même, de réduire les émissions de CO₂ et d'augmenter la qualité de vie des indépendants et des salariés. De nombreuses études ont en effet démontré l'impact des Tiers Lieux sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre, mais aussi sur la performance des entreprises et le bien être des salariés (ADEME, 2014 ; DATAR, 2014 ; Caisse des Dépôts et Consignations, 2014). Un second enjeu des Tiers Lieux ruraux est de retenir, voire attirer des télétravailleurs, des néo- ruraux ou de jeunes pousses des filières innovantes. Pour cela, ces Tiers Lieux ne se limitent pas à la fonction entrepreneuriale des espaces de coworking, mais agrègent un ensemble d'aménités et de services mutualisés : connexions très haut débit, centres de ressources et de formation, pépinières d'entreprises, médiathèques, plateaux de création artistique, services publics, espaces café, etc.

Cette dimension multifonctionnelle et sociale revêt une importance particulière dans le cas des Tiers Lieux ruraux. Ils sont en effet souvent portés par une ambition politique de revitalisation des centres-bourgs. Ils doivent permettre de faire vivre des services de proximité en accueillant dans les centres des travailleurs indépendants, des salariés ou des néo-ruraux. Ils apparaissent comme des points névralgiques pour (ré)activer les ressources des territoires ruraux et ancrer de nouvelles

formes d'innovation et de développement, en dehors des contextes métropolitains. Plus fondamentalement, les Tiers Lieux sont conçus par les pouvoirs publics comme de nouveaux outils au service de la régénération des territoires de faible densité (CGET, 2015).

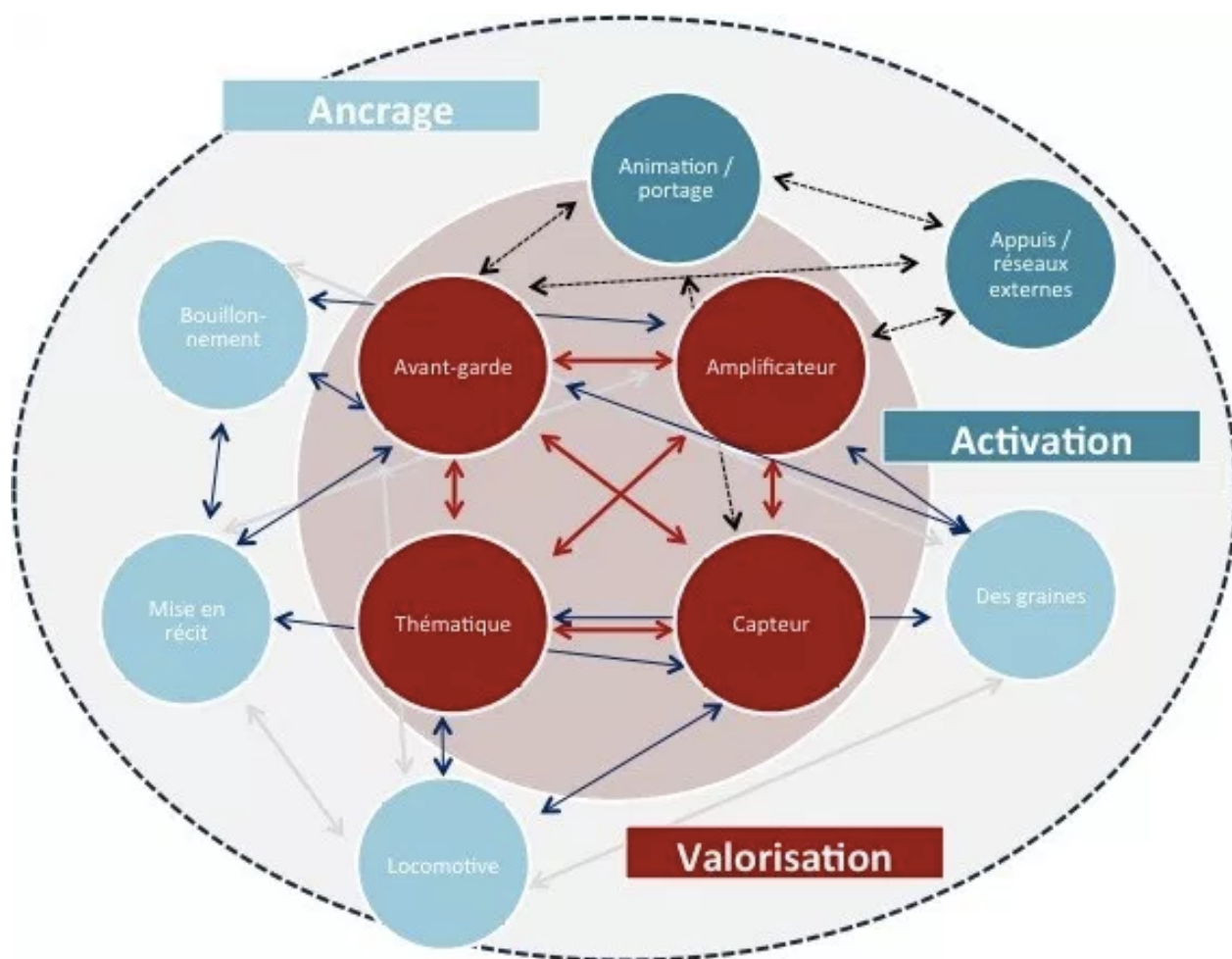
Face à ces phénomènes émergents, il nous semble essentiel de mieux comprendre le rôle des Tiers Lieux dans les processus de régénération des centres-bourgs et des territoires ruraux. Quelles sont les fonctions assurées par les Tiers Lieux, quelles en sont la portée et les limites ? Pour tenter de répondre à ces problématiques, nous nous appuyons sur la notion d'écosystème régénératif développée par la Caisse des Dépôts et Consignations et sur le cas des Tiers Lieux creusois.

1. La notion d'écosystème régénératif

La notion d'écosystème régénératif est issue de travaux initialement menés par Mairie- conseils (3) . Elle a récemment été prolongée par études conduites au sein de la Caisse des Dépôts et Consignations (Mairie-conseils, Caisse des Dépôts, 2012, 2013). Selon Franck Chaigneau, expert en développement rural à la CDC, « la notion part du constat d'une inadéquation des outils classiques du développement économique à des contextes ruraux ». La vision d'un développement économique envisagé sous le prisme des secteurs d'activités, des filières économiques, des équipements ou des infrastructures semble en effet peu adaptée aux territoires de faible densité (CGET, 2015). Par ailleurs, l'approche métropolitaine de l'innovation, centrée sur les questions technologiques, de concentration des talents et d'équipements de R&D, semble également exclure les territoires ruraux des cadres classiques du développement territorial. Dès lors, il est apparu essentiel à la Caisse des Dépôts et Consignations de se doter d'une grille d'analyse adaptée aux spécificités des territoires ruraux, et de s'inspirer de travaux de recherche récents issus de la géographie économique.

La notion d'écosystème régénératif s'appuie sur des travaux qui portent une vision dynamique des territoires, par la ressource (Colletis et Pecqueur, 2005 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007). Contrairement aux méthodes traditionnelles de développement économique qui présentent les territoires comme des stocks dotés de ressources figées, ces recherches font l'hypothèse que le territoire n'existe pas « en tant que tel », mais doit être révélé selon deux processus : un processus « d'activation » et de « spécification » des ressources latentes. Dans cette perspective, la

construction sociale de la vocation du territoire constitue un temps essentiel du développement local. Une seconde source d'inspiration des écosystèmes régénératifs concerne les travaux qui ont montré l'importance d'un équilibre entre économie résidentielle et productive dans la performance globale des territoires. L'écosystème régénératif s'inscrit dans la perspective des « systèmes productivo-résidentiels » (Davezies et Talandier, 2014), et « la possibilité que résidentiel et productif soient des phases différentes d'un même cycle économique, dissociés dans l'espace : ... >production >revenus >consommation >revenus >production >... » (4) .



Modélisation d'un écosystème régénératif (Source : Raphaël Besson Villes Innovations, Argos, Caisses des Dépôts et Consignations, 2016)

Pour préciser la notion d'écosystème régénératif et afin d'en faire un outil reproductible par des politiques publiques locales, la Caisse des Dépôts a réalisé une étude intitulée : Régénérons nos

écosystèmes économiques. Ou comment penser autrement l'action publique au bénéfice du développement économique local ? » (Caisse des Dépôts et Consignations, 2016). L'étude, qui sera prochainement publiée, a tenté de préciser et modéliser les conditions d'émergence et de développement des écosystèmes régénératifs locaux. Des observations ont été conduites sur six territoires, de sorte d'identifier les fonctions propres à générer un écosystème régénératif (5) . L'étude a permis d'identifier dix composantes des écosystèmes régénératifs. Elles ont été regroupées autour des trois grandes fonctions suivantes :

Les fonctions de valorisation se situent au cœur de l'écosystème. Elles comprennent :

- Une avant-garde : « une tête chercheuse qui va au-devant des idées nouvelles et les fait entrer sur le territoire (laboratoire, centre de formation, musée, résidence d'artiste, centre de formation,... » (Ibid).
- Un capteur, « un espace d'accueil positif des idées, de test, d'essais, d'erreurs, de synthèse créative (Living Lab, Fab Lab, Point chance, Balise, CitésLab, couveuses, pépinières, ...). » (Ibid).
- Un amplificateur, « une plateforme d'offres de services aux créateurs et entrepreneurs (réseaux d'entreprises, d'accompagnement, de financement...). » (Ibid).
- Une thématique qui positionne la vocation du territoire et qui fait référence à un capital territorial matériel ou immatériel, « un univers symbolique et imaginaire qui démarque les produits et services » (Cordobès et Ducret, 2010).

Les fonctions d'ancrage permettent d'encadrer les dynamiques économiques dans les spécificités territoriales. Ces fonctions comprennent les politiques de mise en récit de la vocation territoriale, les politiques sociales et culturelles et les événements marqueurs du positionnement (festivals, congrès, compétitions, foire à...). Elles sont également composées de « graines, c'est-à-dire de grappes d'entreprises d'un même univers professionnel (...), qui bénéficient d'une dynamique locale sur une thématique. » (Caisse des Dépôts et Consignations, 2016). Enfin, les fonctions d'activation sont fondamentales pour mettre en mouvement les ressources territoriales et faire interagir l'ensemble des composantes de l'écosystème régénératif. Elles permettent à l'écosystème de se régénérer et d'enclencher de nouveaux cycles « sans s'enfermer dans une logique réparatrice (...), ni s'épuiser à maintenir artificiellement ce qui ne contribue plus à la dynamique

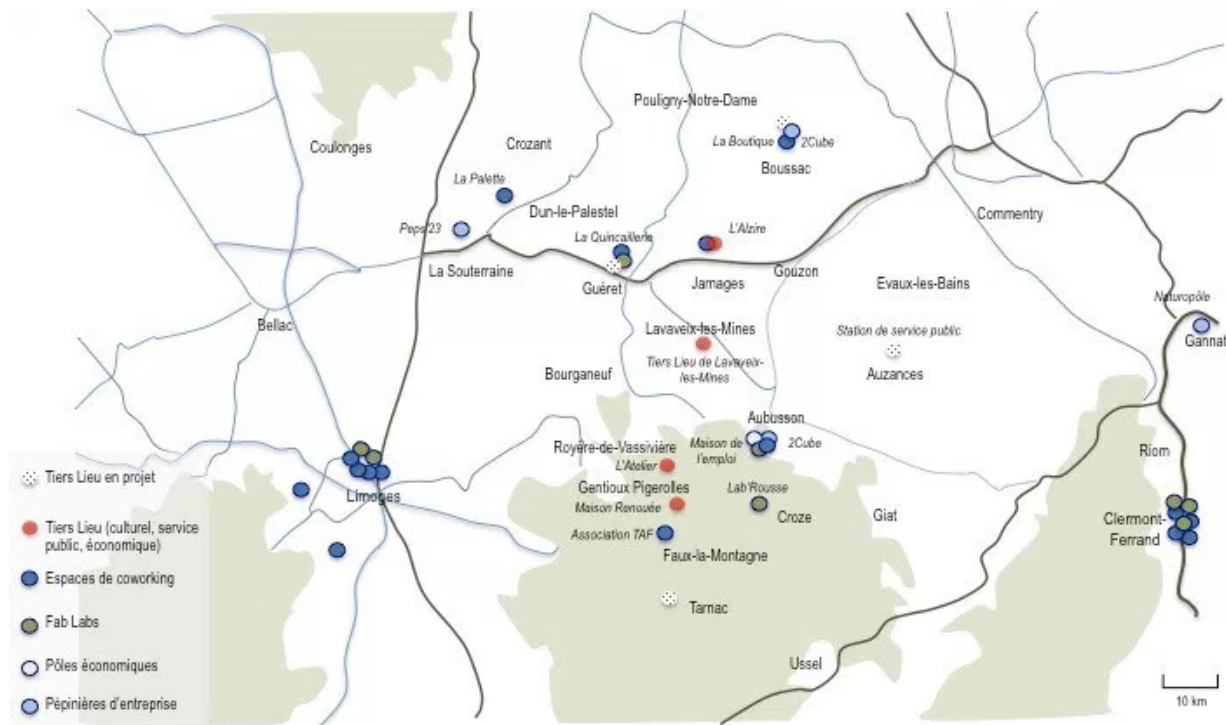
nouvelle du cycle » (6) . Elles ouvrent aussi l'écosystème territorial à des réseaux externes, afin d'appuyer et de renforcer l'efficacité de la démarche endogène.

Un écosystème régénératif se compose de cet ensemble de fonctions, dont les niveaux d'importance, d'influence et d'interaction varient selon les territoires. Et c'est au regard de cet écosystème que nous avons souhaité analyser le cas des Tiers Lieux Creusois, afin de mieux comprendre leur rôle dans la valorisation, l'activation et l'ancrage des processus régénératifs (7) .

2. Le cas des Tiers Lieux Creusois

La Creuse connaît depuis quelques années un développement significatif de Tiers Lieux. Ces espaces se concentrent dans les villes de Clermont-Ferrand et de Limoges, mais se développent aussi dans les espaces ruraux de la Creuse, avec l'implantation d'environ 17 Tiers Lieux (8) . L'une des caractéristiques des Tiers Lieux creusois est de fonctionner sur « un modèle plus social qu'économique » (9) . Ils sont souvent créés dans une perspective de revitalisation des centres-bourgs, de rééquilibrage territorial ou de lien intergénérationnel. Pour Mathieu Hazouard, conseiller régional Nouvelle Aquitaine délégué au très haut débit et à l'économie numérique, les Tiers Lieux « rejoignent les problématiques de maillage du territoire par les services de proximité, l'importance du maintien de l'emploi local, mais aussi du lien social » (10) .

La Maison Renouée est l'un des Tiers Lieux creusois. Situé à Gentioux Pigerolles, sur le plateau des Millevaches, il abrite une variété d'activités : une brasserie associative, un marché de produits locaux, des logements ainsi que des bureaux, accueillant notamment un cartographe et un cabinet de naturopathie. Des événements thématiques sont régulièrement organisés lors de soirées ou de weekend dédiés. La Quincaillerie numérique est un autre Tiers Lieu emblématique de La Creuse. Créé en 2015 à Guéret, il fait office de Fab Lab, d'espace de coworking, de lieu de partage de connaissances et de ressources (avec par exemple l'implantation d'une grainothèque) et d'espace culturel (organisation de concerts et d'expositions).



Tiers Lieux existants et en projet sur le département de la Creuse (source : Raphaël Besson)

A Boussac, La Boutique se positionne comme un espace unique de test et de préfiguration d'un Tiers Lieu plus pérenne. Créé en juin 2016, La Boutique accueille un espace de coworking, la pépinière d'entreprises 2cubes, et l'association Dynove spécialisée dans l'accompagnement de projets innovants et la formation aux logiciels libres. Une vingtaine d'adhérents de l'association se rend régulièrement dans ce Tiers Lieu, ainsi que des créateurs d'activités accompagnés par la pépinière 2cubes. Le profil des usagers de La Boutique est particulièrement varié : jeunes, adultes et seniors souhaitant s'initier au numérique, obtenir des conseils sur la dématérialisation des services publics (Pôle Emploi, CAF, ASSEDIC..) ; actifs cherchant un lieu pour travailler à distance (avec l'exemple d'une sténographe travaillant depuis Boussac pour le tribunal de Londres), se reconverter ou développer des projets dans des domaines aussi divers que l'agrotourisme, la cosmétique, l'architecture ou l'artisanat. Aujourd'hui, La Boutique est devenu un espace de convivialité, un « commun territorial », où l'on discute la manière et les moyens de travailler sur le territoire, et de se connecter à d'autres dynamiques sociales, culturelles ou entrepreneuriales. Elle permet aux entrepreneurs locaux de s'inscrire, depuis Boussac, dans le monde d'aujourd'hui. La Boutique assure donc des fonctions de médiation culturelle et numérique, d'accueil de néo-ruraux et de développeur des projets. Face à une telle dynamique, la Communauté de Communes de Boussac est en train de préfigurer un Tiers Lieu culturel et entrepreneurial plus pérenne. Il

comprendra une offre de service public (avec la présence notamment de La Poste), une bibliothèque ainsi qu'un espace dédié à l'économie locale de proximité (espace de coworking, pépinière 2cubes).

Progressivement, les Tiers Lieux creusois tissent des liens entre eux et développent un réseau à l'échelle départementale (11). Ce réseau sera créé pour mutualiser des méthodes, des équipements et des savoir-faire dans l'animation et la gestion de Tiers Lieu. Il permettra également d'unifier les stratégies de communication, les tarifs, et la réponse à des appels à projets régionaux, nationaux ou européens. A cet égard, le réseau pourra s'appuyer sur l'expérience de la Coopérative des Tiers Lieux et du Conseil régional de La Nouvelle Aquitaine, qui œuvre depuis plusieurs années dans l'accompagnement et la mise en œuvre d'une centaine de Tiers Lieux à l'échelle régionale.

3. Portée et limites des Tiers Lieux Creusois dans les processus de régénération des territoires

Cette courte description des Tiers Lieux Creusois, nous montre qu'ils jouent en premier lieu une fonction essentielle de « capteur ». Ils proposent un cadre qui autorise le tâtonnement, l'apprentissage par essais et erreurs, dans des territoires ruraux souvent peu enclins à expérimenter. C'est le cas de La Boutique, à Boussac, qui accompagne la prise de risques et les initiatives d'acteurs économiques et associatifs du territoire. La Boutique est d'ailleurs en soi un espace d'expérimentation, puisqu'elle permet à la Communauté de Communes de tester un ensemble de besoins et d'usages, avant de créer un Tiers Lieu plus pérenne. Cette fonction de capteur s'accompagne aussi d'un amplificateur, c'est-à-dire d'un programme d'offre de services qui favorise le développement de solutions nouvelles (avec le cas par exemple des offres de la pépinière d'entreprises 2cubes et de l'association Dynove au sein de La Boutique).

Ce binôme capteur/amplificateur est situé au cœur du fonctionnement des écosystèmes régénératifs. Mais au-delà de ce binôme, les Tiers Lieux jouent aussi un rôle dans la thématisation des territoires. Les Tiers Lieux creusois se fondent sur l'histoire du territoire et la valorisation d'un atout spécifique. Pour Pascal Desfarges, Directeur de l'agence RETISS, « la ruralité de la Creuse est un atout. Dans certaines communes en perdition, les Tiers Lieux sont une solution pour recréer

le lien social et permettre le retour d'une hyperproximité. La Creuse est une terre de résistance à la hiérarchie et le principe pair-à-pair des Tiers Lieux est totalement fidèle à l'esprit creusois » (12). Les Tiers Lieux creusois incarnent une stratégie fédératrice de long terme (régénération des centres-bourgs et lien social), ancrant ainsi dans la durée et le territoire une dynamique collective ambitieuse.



La Cocotte numérique. Tiers Lieu de la Communauté de communes du Pays de Murat dans le Cantal.

Ces Tiers Lieux jouent aussi une fonction d'avant-garde, de catalyseur des idées nouvelles, des talents, et des ressources existantes au sein des territoires. Ils permettent de mobiliser et d'animer le capital social des territoires. Pour cela ils organisent des événements réguliers comme des co-lunchs, des pitches de présentation de projets, des forums, des barcamps, des hackathons ou des workshops thématiques. Ces moments permettent de faire se rencontrer des acteurs de compétences et de professionnalités diverses, et par là-même de stimuler de nouvelles idées, projets et les processus d'innovation. En créant les conditions de proximité temporaire entre des acteurs, des ressources et des univers sociaux très différents, les Tiers Lieux se rapprochent de la fonction de Middleground décrite par l'économiste Patrick Cohendet (Cohendet et al, 2011). Mais ils permettent aussi de connecter les acteurs locaux avec des réseaux externes (acteurs départementaux, régionaux, nationaux ou européens). C'est ici l'un des enjeux de la mise en réseau des Tiers Lieux, imaginée à l'échelle du département de la Creuse et de la région nouvelle Aquitaine Ces réseaux doivent permettre d'accéder à des compétences en ingénierie de projet, de faciliter les démarches partenariales ou l'accès à des équipements et des services, tout en renforçant l'intermédiation offre/demande à travers la création de plateformes numériques mutualisées.

Les Tiers Lieux jouent par conséquent un rôle essentiel du point de vue des fonctions d'activation et de valorisation des écosystèmes régénératifs. Cependant, et malgré leur volonté affichée de s'ancrer dans les territoires (13), les Tiers Lieux Creusois éprouvent de réelles difficultés à tisser des liens avec le tissu économique et social local. Depuis son ouverture, La Quincaillerie numérique de Guéret n'a pas encore réussi à structurer un noyau dur de coworkers et d'entrepreneurs locaux. Le même constat peut être dressé pour La Boutique. Les grandes entreprises du territoire comme Dagard (systèmes constructifs), France Fermetures ou Gibard Construction Metallique, perçoivent ce Tiers Lieu comme un espace éloigné de leurs préoccupations, un lieu dédié aux néo ruraux et aux nouveaux métiers du numérique. Les Tiers Lieux Creusois évoluent encore largement en parallèle des systèmes socioéconomiques en place. Or selon l'économiste Raphaël Suire, l'encastrement des Tiers Lieux dans les écosystèmes territoriaux détermine fortement leurs performances et leurs capacités d'innovation (Suire, 2015).

Les Tiers Lieux Creusois sont donc encore à la recherche de modèles. On observe actuellement une extrême diversité des modes de fonctionnement de ces Tiers Lieux, avec des initiatives multiples (communautaires, associatives ou privées), et des acteurs, des fonctions et des intérêts très hétérogènes. Tout reste donc à inventer, de l'architecture au fonctionnement de ces espaces, de la recherche d'un modèle économique pérenne à la définition de stratégies d'ancrage de ces lieux dans les tissus socioéconomiques des territoires. Sur ce dernier point, l'action des pouvoirs publics sera déterminante, afin de renforcer les liens des Tiers Lieux avec les « quelques graines » présentes localement.

Note :

(1) 1- Espaces de coworking, Fab Labs (plateformes ouvertes de prototypage rapide comprenant des machines numériques), et autres Living Labs (définis par l'Union européenne comme « des environnements ouverts d'innovation en grandeur réelle, où les utilisateurs participent à la création des nouveaux services, produits et infrastructures sociétales »). (retour au texte1)

(2) 2- Selon une étude conduite par Neo-Nomade en juin 2016, la région Nouvelle-Aquitaine comprend 72 Tiers Lieux. La Coopérative des Tiers Lieux, qui adopte une méthodologie différente,

dénombrer pas moins de 154 Tiers Lieux dans son «bottin» développé en collaboration avec le conseil régional. Une enquête, réalisée au printemps 2016, montre que parmi les 37 principaux Tiers Lieux de la région Nouvelle-Aquitaine, 59% sont situés en territoire périurbain ou rural, et qu'ils accueillent plus de 500 coworkers réguliers. (retour au texte2)

(3) 3- Mairie-conseils est un service d'intérêt général créé par la Caisse des Dépôts en 1989, pour accompagner les élus des communes de moins de 10 000 habitants et les élus des structures intercommunales. (retour au texte3)

(4) 4- Caisse des Dépôts, Etude sur les conditions d'émergence et de développement d'«écosystèmes régénératifs » locaux, 2015.(retour au texte4)

(5) 5- Six communautés de communes ont été concernées par l'étude : la Communauté de Communes du Pays de Murat (Cantal), la Communauté de Communes du Bassin de Gannat (Allier), la Communauté de Communes Haut-Jura Arcade (Jura), la Communauté de Communes du Seignaux (Landes), la Communauté de Communes de Saint Amarin (Haut-Rhin) et la Communauté de Communes Desvres- Samer (Pas-de- Calais).

(retour au texte5)

(6) 6- Caisse des Dépôts, Etude sur les conditions d'émergence et de développement d'«écosystèmes régénératifs » locaux, 2015.(retour au texte6)

(7) 7- L'étude des Tiers Lieux Creusois a été réalisée par la visite et l'observation de leurs contextes territoriaux et spatiaux, l'analyse de documents stratégiques et la conduite d'une dizaine d'entretiens auprès des responsables et des utilisateurs des Tiers Lieux.(retour au texte7)

(8) 8- Ces Tiers Lieux, existants ou en projet, ont des positionnements différenciés. Ils peuvent avoir des dominantes économiques (La Boutique, Boussac ; le Tiers Lieu de Lavaveix-les- Mines ; l'espace de coworking TAF, Faux la Montagne ; la Maison de l'Emploi et de la formation, Aubusson), sociales (La Palette, Dun-le- Palestel ; Lab'Rousse, Croze ; la Station de services publics, Auzances), culturelles (L'Alzire, Jarnages ; la Maison Renouée, Gentioux-Pigerolles) ou

mixtes (La Quincaillerie numérique, Guéret ; La Ruche, Tarnac ; L'Atelier, Royère de Vassivière).(retour au texte8)

(9) 9- La Montagne, La Creuse, une terre de tiers-lieux, vendredi 23 décembre 2016.(retour au texte9)

(10) 10- Citation extraite : Groupe Caisse des Dépôts, Economie numérique – En Nouvelle-Aquitaine, les tiers-lieux associatifs au service de l'aménagement du territoire, 06/10/2016. <http://www.caissedesdepotsdesterritoires.fr/cs/ContentServer?cid=1250271404119&pagename=Localtis/LOCActu/ArticleActualite>.
(retour au texte10)

(11) 11- Par exemple, les pays Ouest Creuse et Sud Creusois se sont réunis sous la formation GAL SOCLe, dans le but de dynamiser le territoire via le programme européen LEADER, qui peut fournir des subventions aux porteurs de projet de Tiers Lieux.
(retour au texte11)

(12) 12- Citation extraite de La Montagne, La Creuse, une terre de tiers-lieux, vendredi 23 décembre 2016.
(retour au texte12)

(13) 113- Pour Marie-Laure Cuvelier, co-fondatrice de la Coopérative des Tiers Lieux, le Tiers Lieu doit être « une éponge du territoire (...). Il doit venir combler un manque en rapport avec les conditions de travail des actifs du lieu, mais aussi la vie sociale ».
(retour au texte13)

Bibliographie

ADEME, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, 2014, Mission d'évaluation de l'impact du télétravail et des tiers-lieux sur la réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et sur l'organisation des entreprises.

Anderson, C., 2012. Makers: the new industrial revolution, New York : Crown Business.

Azam, M., Chauvac, N., Cloutier, L., 2016, « Quand un tiers-lieu devient multiple. Chronique d'une hybridation », Recherches sociologiques et anthropologiques [En ligne], 46-2 | 2015, URL : <http://rsa.revues.org/1535>.

Besson, R., 2014, Le paradigme économique des Tiers Lieux, <http://www.echosciences-grenoble.fr/articles/le-paradigme-economique-des-tiers-lieux>.

Burret, A., 2015, Tiers Lieux. Et plus si affinités, Editions Fyp, p. 192.

Caisse des Dépôts et Consignations, 2014, Etude sur les externalités des télé centres, Rapport réalisé par ENS Cachan – Cabinet PMP pour la Caisse des Dépôts.

Caisse des Dépôts et Consignations, 2016, Régénérons nos écosystèmes économiques. Ou comment penser autrement l'action publique au bénéfice du développement économique local ?, Rapport réalisé par Argos Développement pour la Caisse des Dépôts (à paraître).

Cohendet P., Grandadam D. et Simon L., 2011, « Rethinking urban creativity : lessons from Barcelona and Montreal ». City, culture and society, vol. 2, pp. 151-158.

Colletis, G., Pecqueur, B. 2005. « Révélation de ressources spécifiques et coordination située », Économie et Institutions, n°6 et 7, 1er et 2nd semestres, p. 51-74.

Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), 2015, Innovation et territoires de faible densité.

Cordobès S. et Ducret R., 2010, « Le « territoire créatif » : nouveau modèle ou utopie ? », in Conseil d'analyse économique, Créativité et innovation dans les territoires, La Documentation française, p. 327-351.

DATAR, 2014, Etude sur les opportunités des territoires à développer le télétravail, Rapport réalisé par Idate, Citica, Econum, Elyascop pour la DATAR.

Davezies, L., Talandier, M. 2014. L'émergence des systèmes productivo résidentiels. Territoires productifs – Territoires résidentiels : quelles interactions ?, La documentation française, Datar, coll. Travaux, n° 19.

Gumuchian, H., Pecqueur, B., 2007, La ressource territoriale, Economica.

Liefooghe, C., 2016, « Tiers-lieux, coworking spaces et FabLabs : nouveaux lieux, nouveaux liens et construction de communautés de connaissance créatives », in Lille, métropole créative? Nouveaux liens, nouveaux lieux, nouveaux territoires, Lille : Presses Universitaires du Septentrion, p.183-222

Mairie-conseils Caisse des Dépôts, 2012, Territoires en dynamique : vers une économie régénérative ?, Restitution synthétique des échanges de la « première rencontre des territoires en dynamique économique », organisée le 29 novembre 2011 par Mairie-conseils.

Mairie-conseils Caisse des Dépôts, 2013, Économie régénérative : faut-il choisir entre tourisme et industrie ?, Restitution de la seconde rencontre des territoires en dynamique, organisée le 18 décembre 2012 par Mairie conseils.

Moriset. B., 2014, Créer les nouveaux lieux de la ville créative Les espaces de coworking, Conférence 2nd Geography of Innovation, Université d'Utrecht, 23-25 janvier 2014.

Oldenburg, R., 1989. The Great Good Place: Cafes, Coffee Shops, Community Centers, Beauty Parlors, General Stores, Bars, Hangouts, and How They Get You Through the Day. New York: Paragon House.

Suire, R., 2015, La performance des lieux de co-crédation de connaissances : le cas des FabLab. CREM, UMR CNRS 6211, University of Rennes 1, France, WP 2015-14.